

# Professionnels de l'immobilier, votre guide de la rénovation énergétique



AGENTS  
IMMOBILIERS



BANQUIERS



SYNDICS DE  
COPROPRIÉTÉ



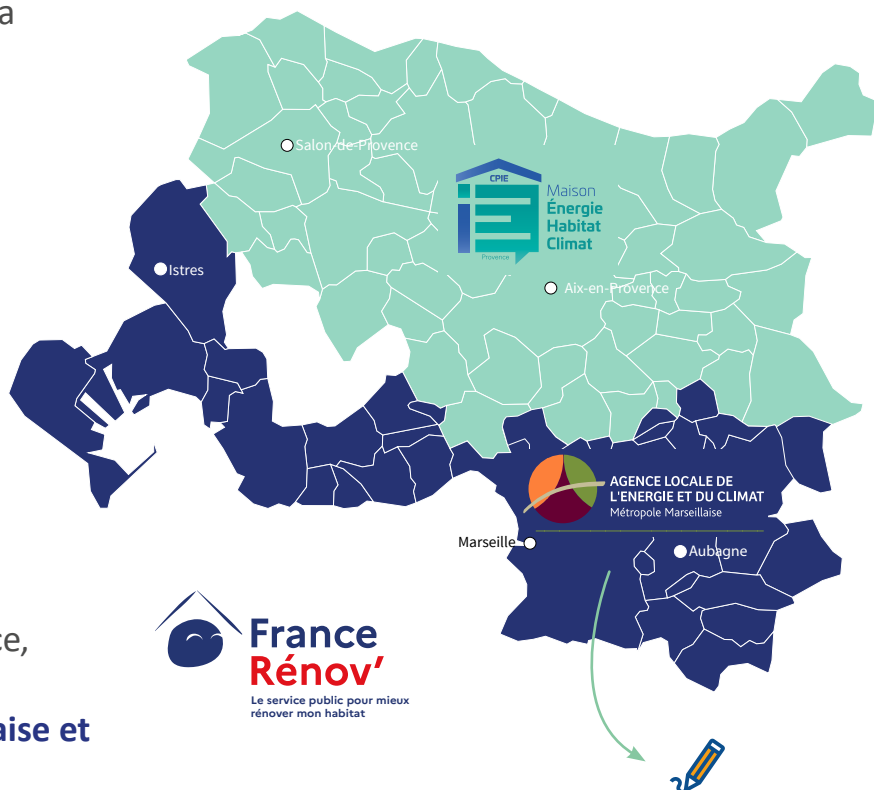
NOTAIRES

## LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

**France Rénov'** est le Service public de la rénovation de l'habitat.

Ce réseau de conseillers neutre et gratuit accompagne les particuliers et copropriétaires à chaque étape de leur projet de rénovation énergétique : conseils sur les travaux à effectuer, les matériaux à utiliser, le financement et les aides potentielles, choix de l'entreprise de travaux et aide à la lecture des devis.

Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, ce service public est porté par deux structures : **l'ALEC Métropole Marseillaise et la MEHC du Pays d'Aix.**



Caroline  
RAYBAUD

# QU'EST-CE QUE LE RÉSEAU ACTIMMO 13 ?



## Développer des actions de partenariat avec les acteurs de la transaction immobilière pour massifier la rénovation énergétique

NOUS COMPTONS

**204**

**STRUCTURES  
PARTENAIRES**

Le réseau Actimmo13 vise à **informer, mobiliser et former les professionnels de la transaction immobilière** aux enjeux de la rénovation énergétique performante des logements, qu'il s'agisse d'appartements, de maisons individuelles ou de copropriétés.

À travers la signature d'une charte, les agences s'engagent à conseiller au mieux ses clients et à les aider à mener des travaux performants en les orientant vers les bons interlocuteurs.

## PRÉCO'IMMO

Le Préco'Immo est un outil gratuit proposé par le service public France Rénov' afin de **faciliter la réalisation des projets** de travaux de rénovation énergétique pour des logements proposés à la vente ou à la location.

Un conseiller France Rénov' fait une analyse complète du bien et rédige son rapport avec des scénarios de travaux. Une visite sur site pourra être organisée si le bien nécessite un bouquet de travaux important.



### **Votre client souhaite réaliser des travaux de rénovation énergétique ?**

Remplir le formulaire Préco'Immo avec les détails du projet de rénovation de votre client.



### Les missions du conseiller France Rénov' auprès de vos clients



Evalue la faisabilité des travaux de rénovation



Estime le coût des travaux



Estime le montant des aides financières auxquelles le propriétaire a droit



Fournit une liste de professionnels du bâtiment référencés\* et analyse leurs devis



Suit les propriétaires jusqu'à la réalisation des travaux

\*Accompagnateurs privés et artisans

## ACTIMMO 13 : un service gratuit clé en main

- Une **session d'information** dédiée à la rénovation énergétique dans votre structure pour vos collaborateurs
- Des fiches pratiques avec du **contenu à diffuser auprès de vos clients** (ex : le vademecum du DPE opposable)
- Un **réseau d'acteurs engagés**
- Un guide « **Acquisition-Rénovation : les clés d'un projet réussi** » destiné aux acquéreurs souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur futur logement.
- Des **rapports personnalisés** réalisés par nos conseillers pour évaluer les travaux de rénovation énergétique à l'échelle de la copropriété ou lors de la mise en vente ou en location de biens.
- Le "**Préco'Immo**" incluant, pour les projets ambitieux en maison, une visite de nos conseillers.

### Comment devenir partenaire ?



● Contacter le chargé de mission de votre territoire



● Organiser une session d'information dans vos locaux



● Signer la charte Actimmo 13



● Bénéficier d'un contact privilégié avec le service public pour tous vos clients porteurs de projets

**Session de  
1 heure**

## Un programme adapté aux professionnels de l'action immobilière

Afin d'anticiper la réglementation et pour permettre une massification de la rénovation énergétique, nous avons développé un module d'information destiné aux professionnels de l'immobilier (agents immobiliers, banquiers, assureurs, notaires, syndics, etc.). Nous vous proposons une **session gratuite dans vos locaux** qui traite des thèmes clés :

- Les atouts de la rénovation énergétique
- Le financement du bien immobilier et les travaux (avant, pendant, après)
- Les aides financières à la rénovation énergétique pour la maison individuelle et la copropriété
- Les évolutions du DPE
- La valeur vénale et valeur verte du bien immobilier



*Chaque session  
se finit avec un temps ludique*

# DÉCOUVREZ LOUTRE

## L'espace numérique gratuit pour simplifier et sécuriser le parcours travaux de vos clients

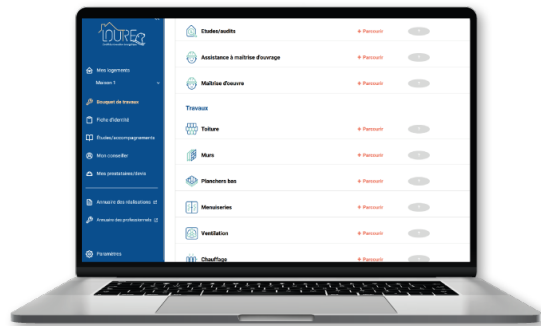
L'ALEC et la MEHC ont créé l'OUTil de Rénovation Énergétique : LOUTRE, un espace numérique gratuit pour simplifier et sécuriser son parcours de travaux de rénovation énergétique.

Accessible aussi bien aux particuliers et copropriétés qu'aux professionnels référencés, cet outil a pour objectif de centraliser les échanges, faciliter la mise en relation entre les professionnels du territoire et les porteurs de projets et de les guider à chaque étape pour les orienter vers un projet de rénovation ambitieux.

## Plus qu'une interface numérique : une relation humaine de proximité via un accompagnement neutre, gratuit et personnalisé

Vos clients peuvent créer leur compte LOUTRE pour être mis en relation avec un conseiller dédié disponible à tout moment, prêt à répondre à leurs sollicitations. Il vous aidera à préparer au mieux votre projet de rénovation globale : état des lieux initial, choix techniques et aides financières. Si vos clients souhaitent étaler leurs travaux dans le temps, le conseiller proposera une priorisation des postes de travaux les plus efficaces.

Grâce à son réseau local de professionnels du bâtiment qualifiés, LOUTRE facilitera les recherches d'entreprises et la gestion des devis de vos clients.



[loutre-renovation.fr](https://loutre-renovation.fr)



## Votre contact

### Caroline RAYBAUD

Chargée de mission professionnels de l'immobilier



06 26 66 50 59



[c.raybaud@alecmm.fr](mailto:c.raybaud@alecmm.fr)



ALEC - 1 Place Général de Gaulle, 13001 Marseille



[alecmm.fr](https://alecmm.fr) • [actimmo13.fr](https://actimmo13.fr)

## Quels sont les avantages de la rénovation énergétique performante ?

- 01** Gain de confort, été comme hiver
- 02** Maîtrise des charges
- 03** Valorisation du bien immobilier
- 04** Participation à l'atténuation du changement climatique
- 05** Mise en conformité avec les nouvelles réglementations (DPE, chauffage, etc.)

Avec le soutien de

